TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PAL 1CL
CATEGORIE C
ANNEE 2023

Collectivité / Etablissement public

Communauté de Communes
Fium'Orbu Castellu

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	M. DOMINICI Jacques-Louis	Adjoint administratif pal 2e cl	04/07/2023

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse
17 JUIL. 2023
Courrier arrivé
Gestion des carrières

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	1	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	1	1

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
17 JUIL. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Fait à Ghisonaccia le 3 juillet 2023

L'autorité territoriale
Francis GIUDICI Président

Communauté de Communes Fium'orbu Castellu 2B.

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PAL 1CL
CATEGORIE C
ANNEE 2023

Collectivité / Etablissement public

Communauté de Communes
Fium'Orbu Castellu

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	**M. CHIODI Jean-Charles**	**Adjoint Technique pal 2e cl**	**04/07/2023**
2	**GIUDICELLI Felix Jean Marie**	**Adjoint Technique pal 2e cl**	**04/07/2023**

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	2	2
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	2	2

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse
19 JUIL. 2023
Courrier arrivé
Gestion des carrières

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
19 JUIL. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Fait à Ghisonaccia le 3 juillet 2023

L'autorité territoriale
Francis GIUDICI Président

Communauté de Commune Fium'orbu Castellu

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE d'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL
CATEGORIE C
ANNEE 2023

Collectivité / Etablissement public

Communauté de Communes
Fium'Orbu Castellu

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
3	M. BARTOLI Xavier	Agent de Maitrise	15/08/2023
1	M. BERNARDI Pierre	Agent de Maitrise	04/07/2023
2	M. MANFREDI Jean Louis	Agent de Maitrise	04/07/2023

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse
0 2 AOUT 2023
Courrier arrivé
Gestion des carrières

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	0	3	3
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	0	3	3

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
0 2 AOUT 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Fait à Ghisonaccia le 3 juillet 2023

L'autorité territoriale
Francis GIUDICI Président

Communauté de Communes Fium'orbu Castellu 2B